



Communiqué de presse du 28 mai 2014

Le Parc naturel régional de Camargue accueille les 2^{èmes} Rencontres du tourisme durable en Camargue

Jeudi 5 juin 2014 de 9h à 12h30

Mas du Pont Rousty - Arles

Le Parc naturel régional de Camargue développe depuis plusieurs années une politique de tourisme durable en soutenant et valorisant les activités économiques qui contribuent à la préservation des patrimoines naturels et culturels de son territoire. **Ces 2^{èmes} Rencontres du tourisme durable en Camargue sont l'occasion de valoriser les différents projets mis en place par le Parc en matière de tourisme durable, auprès de tous les acteurs du territoire et des partenaires.**

Désormais, le Parc décline sa politique de tourisme durable sur de multiples axes :

- Structurer l'offre touristique en fédérant les acteurs du territoire
- Développer une offre de qualité, intégrant le management environnemental et l'accessibilité
- Mieux répartir l'activité touristique sur l'ensemble du delta
- Véhiculer une image cohérente et dynamique du territoire

[Téléchargez le dossier de presse](#)

- Contact presse : Muriel Cervilla
Tél: 04 90 97 19 89/06 21 87 00 32
- Informations : Capucine Ser
Tél : 04 90 97 10 40 – tourisme@parc-camargue.fr

Randonnez dans le Parc naturel régional de Camargue

Afin répondre à la demande croissante des visiteurs et au développement des mobilités « douces » sur le territoire, le Parc naturel régional de Camargue a travaillé en étroite collaboration avec les offices de tourisme d'Arles, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer sur l'actualisation d'une pochette de **fiches randonnées**.

Cette pochette propose **14 itinéraires** (dont 7 nouveaux) **de découverte du Parc naturel régional de Camargue, à pied, à vélo ou en voiture**, pour observer toute la diversité des paysages de la Camargue : de la vigne au nord aux plages du sud, en passant par les sansouires et les marais salants. Ces fiches permettent aux promeneurs de profiter pleinement de leur visite tout en gardant à l'esprit que la préservation de la beauté de ce territoire leur appartient aussi.

Les trois versions de cette pochette de fiches randonnées, en français, en anglais et en allemand, seront mises en vente dans les offices de tourisme du territoire et en ligne sur les sites Internet de tous les partenaires.

Les acteurs touristiques engagés dans une démarche de tourisme durable en Camargue

Au sein du Parc naturel régional, une trentaine de professionnels du tourisme ont décidé de s'engager en faveur d'un tourisme respectueux des valeurs du développement durable. A l'issue de ces Rencontres du tourisme durable, le Président du Parc remettra à plusieurs professionnels du tourisme leurs Certificats d'engagement dans la « Charte européenne de tourisme durable » et signera la convention de labellisation « Hôtels au Naturel » d'un hôtelier.

La mission tourisme du Parc naturel régional de Camargue les accompagne dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales, économiques, sociales et éthiques afin de favoriser leur démarche de progrès et obtenir à la suite un label de qualité tel que la « Marque Parc ». Les professionnels ont ainsi un diagnostic détaillé avant d'établir un programme d'actions sur 3 ans puis bénéficient d'un accompagnement personnalisé avec la possibilité de formations et de rencontres au sein du réseau des professionnels.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une synergie régionale. En effet, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 6 Parcs naturels régionaux des Alpilles, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, du Verdon, de la Camargue et le Parc national du Mercantour ont décidé de structurer avec leurs partenaires régionaux - la Chambre de commerce et d'industrie de Région, le Comité régional du tourisme, la Fédération régionale des Offices de tourisme et syndicats d'Initiatives - une politique de tourisme durable à l'échelle de la région.

Les bonnes adresses du Parc

Charte européenne de tourisme durable

Sites de visite d'espaces naturels : Domaine de la Palissade, Marais du Vigueirat, Parc ornithologique du Pont de Gau.

Hébergements : Hôtel 2* Le Flamant Rose, Hôtel 3* Le Mas de la Grenouillère, Hôtel 3* Mas de Calabrun, Mas de la Vigne, Mas Saint Germain, Mas des Grandes Cabanes du Vaccarès, Mas Farola, Mas du Grand Arbaud, Mas du Grand Peloux, Résidence Lou Cigalou, Domaine de l'Isle Saint Pierre

Activités de pleine nature : Manade Saliérène, TIKI III, Kayak Vert, promenade à cheval du Domaine de la Palissade

Gastronomie : Ecole de cuisine du Mas des Colverts

Marque Parc

Manades de taureaux : Manade Mailhan, Manade Paul Ricard, Manade Saint-Antoine, Manade Cavallini, Manade Jacques Bon, Manade Blanc

Centres de tourisme équestre : Domaine Paul Ricard, Bergerie d'Alivon, Les Cabanes de Cacharel, Centre de Tourisme Équestre La Grenouillère, L'Écurie de l'Auberge Cavalière du Pont des Bannes

Vins d'appellation : Domaine de Beaujeu, Mas de Valériole

Hôtels au naturel

Hôtel 3* Mas de la Grenouillère

L'accessibilité sociale en matière de tourisme et loisirs dans les Parcs

Les territoires de Parcs sont le support de nombreuses activités de loisirs, de sports de nature et d'activités de découverte. Les Parcs encouragent la découverte de ces pratiques et l'accès aux sites pour le grand nombre de touristes et d'habitants, en favorisant une approche pédagogique, en lien avec la préservation de la qualité des patrimoines et la gestion des flux sur le territoire.

Cependant, cette offre dans les espaces naturels n'est pas toujours accessible à tous les publics, pour diverses raisons (freins économiques, socio-culturels, etc.). Le Parc de Camargue souhaite réfléchir avec l'ensemble des acteurs du territoire à l'accessibilité de son territoire. Cette réflexion sera l'objet d'une table-ronde lors de ces 2^{èmes} Rencontres du tourisme durable.